

# Compte-rendu n° 50

Objet de la réunion : **Comité Technique Intercommunal (CTI)**

**AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE** *Services Hertiens*

Date de la réunion: **05/12/2023**

Lieu: VISIOCONFERENCE

## ORDRE DU JOUR

1. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE)
2. POINTS D'AVANCEMENT GÉNÉRAUX / ACTUALITÉS
3. CALENDRIER PREVISIONNEL DES PROCHAINS CTI

Participants :

Communes Membres de Nantes Métropole

COMMUNES	REFERENTS	
	ELU(E)	TECHNIQUE
BOUGUENNAIS	Jean-Luc RUNFOLA (excusé)	Aurélie PREVOST
NANTES	Franckie TRICHET (excusé)	Boukmis B. BOUNAB
SAINT-HERBLAIN	Jérôme SULIM (excusé)	Romain MARIOT

### Les représentants de Nantes Métropole

Soizic ROQUIER	Directeur Direction Infrastructures et Services - Département des Ressources Numériques
<b>Mission Aménagement Numérique du Territoire</b>	
Boukmis B. BOUNAB	Chargé de Mission Aménagement Numérique du Territoire Direction Infrastructures et Services - Direction des Ressources Numériques
Antoine PERFETTINI	Chargé de Mission Aménagement Numérique du Territoire Direction Infrastructures et Services - Direction des Ressources Numériques
Yves ROUILLE	Chargé de Mission Aménagement Numérique du Territoire Direction Infrastructures et Services - Direction des Ressources Numériques

## Les représentants des exploitants d'infrastructures radioélectriques (opérateurs)

OPERATEUR	REPRESENTANT(E)	FONCTION
BOUYGUES TÉLÉCOM	Tristan BONAMY Mickaël GODARD	Responsable relations Territoriales Chef de projet déploiement
FREE MOBILE	Samira BOUSLAH Clément ARNOUX	Responsable Relations Collectivités Ter. <sup>es</sup> Chargé de Recherche et Négociation
ORANGE	Arnaud MILLIOT Frédérique AMOURETTE PETITGAS (excusée)	Chargés des relations réseau mobile Unité de pilotage réseaux Ouest
SFR	Emmanuelle DESMAS	Chargée de relation patrimoine

Diffusion : Présents / excusés / absents

### Copie pour information :

- **DIRECTIONS ET SERVICES NANTES METROPOLE - VILLE DE NANTES**
  - Olivier PARCOT, directeur général des services Nantes Métropole - Ville de Nantes
  - Jérôme BARATIER, directeur général délégué à la fabrique de la ville écologique et solidaire
  - Nathalie HOPP, directrice générale ressources
  - ELU-ES ADJOINT.E DE QUARTIERS NANTAIS / DIRECTION GROUPE DE QUARTIERS NANTAIS
    - **Quartier Centre-ville**  
Gildas SALAÛN / Géraldine GOSSEAUME
    - **Quartier Breil Barberie**  
Cécile BIR / Jean-Marc JAMIER
    - **Quartier Ile de Nantes**  
Olivier CHATEAU / Nadia COUTAND
    - **Quartier Malakoff Saint Donatien**  
Aïcha BASSAL / Géraldine GOSSEAUME
  - DIRECTIONS DES POLES DE PROXIMITE
    - Pôle Nantes Centralité : Mathieu PEREZ
    - Pôle Erdre et Loire : Xavier MARTIAL
    - Pôle Loire Chézine : Christine COLIN
    - Pôle Erdre et Cens : Claire PARDA
    - Pôle Loire Sèvre Vignoble : Benoît EVEILLE
    - Pôle Sud ouest : Patrick COROYER
- **COMMUNES DE NANTES METROPOLE**
  - Directeurs généraux des services des communes membres
  - Référents « Aménagement Numérique du Territoire » (élu.e.s et agent.e.s) des communes membres

## 1. PROJETS D'IMPLANTATION DE STATIONS RADIOÉLECTRIQUES (DOSSIERS D'INFORMATION MAIRIE) - Appréciation des communes membres

Conformément à la Charte relative à l'aménagement numérique hertzien de Nantes Métropole, les communes membres siègent au Comité Technique Intercommunal lorsqu'un projet d'implantation concerne leur commune (Article 3.3.2- COMITÉ TECHNIQUE INTERCOMMUNAL). L'appréciation de conformité à la charte autorise l'exploitant à déposer une autorisation d'urbanisme sans que cet avis ne préjuge de la décision administrative. Chaque Dossier d'Information Mairie (projet) présenté en séance a reçu un accord de principe ferme du bailleur, propriétaire ou délégataire pour accueillir les stations radioélectriques sur son patrimoine.

### 1.1. NOUVEAUX SITES D'IMPLANTATION

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM) <sup>(1)</sup>	OPERATEUR	APPRECIATION CONFORMITÉ CHARTE	OBSERVATIONS
BOUGUENAIS	La Grande Vallée	1	44020_027_02	FREE Mobile	OUI	Utilisation d'un support existant (Pylône ARTERIA (RTE))
	Rue de la paix	2	44020_026_01	FREE Mobile	OUI	Utilisation d'un support existant (Pylône ARTERIA (RTE))
NANTES	10 Allée Brancas (Quartier Centre-Ville)	3	44109_016_20	FREE Mobile	OUI	- Secteur PSMV - Accord de principe propriétaire - Pas d'établissement particulier dans un rayon de 100m Intégration architecturale optimisée avec l'accord du propriétaire et la consultation de la direction de l'urbanisme réglementaire et de la Direction du Patrimoine en amont du projet
	46 rue Chanteclerc (Quartier Breil-Barberie)	4	44109_162_01	FREE Mobile	OUI	- Accord de principe propriétaire (ORANGE-Totem) - Etablissement particulier dans un rayon de 100m : Crèche associative "Ma Petite Planète", 39 Rue Fernand Pineau Chaillou) - Aucun azimut dirigé vers l'établissement, contribuant ainsi aux exigences de l'article 5 du Décret n° 2002-775 du 3 mai 2002- Exposimétrie simulée : 0,11 V/m [Présence d'ORANGE depuis 2012 sur le même site]

COMMUNES	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM) <sup>(1)</sup>	OPERATEUR	APPRECIATION CONFORMITÉ CHARTE	OBSERVATIONS
NANTES	2 Ter rue Viviani (Quartier Ile de Nantes)	5	44109_123_03	FREE Mobile	OUI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord de principe propriétaire (AG du 19/10/2023)</li> <li>- Etablissement particulier dans un rayon de 100m (Crèche Concertino, 15 Bd du Gal de Gaulle)</li> <li>- Aucun azimut dirigé vers l'établissement, contribuant ainsi aux exigences de l'article 5 du Décret n° 2002-775 du 3 mai 2002</li> <li>- La mission ANT émet des réserves quant à l'intégration architecturale proposée.</li> <li>- <u>Exposimétrie</u> : À 1,5 m du sol, le niveau maximal simulé est compris entre 0 et 1 V/m (<i>seuil réglementaire : 61 V/m</i>) Des mesures d'exposition aux champs électromagnétiques pourront être réalisées au sein de l'établissement, accompagné par la pause, en extérieur, d'un capteur de mesures continues. BOUYGUES TELECOM projette une installation similaire sur le même toit-terrasse</li> <li>* Ce projet a fait l'objet d'un report de 2 mois d'examen en CTI pour laisser le temps de la concertation entre les élus nantais interpellés sur ce projet par les riverains et les résidents.</li> </ul>
	37 Rue des Rochettes (Quartier Malakoff-Saint-Donatien)	6	4410000045	SFR	OUI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord de principe propriétaire de l'agence immobilière, gestionnaire de l'immeuble (12/05/2022)</li> <li>- Pas d'établissement particulier dans un rayon de 100m</li> <li>- <b>MUTUALISATION PASSIVE (ORANGE et FREE déjà présents sur le site)</b></li> <li>- Pas d'Intégration architecturale (identique à l'existant)</li> </ul>

Communes	LOCALISATION	N°	PROJET (DIM) <sup>(1)</sup>	OPERATEUR	APPRECIATION CONFORMITÉ CHARTE	OBSERVATIONS
SAINT-HERBLAIN	13 Rue du Docteur Alfred Corlay	7	T01158	BOUYGUES TELECOM	OUI	- A la demande de la copropriété, intégration via rehaussement partiel du bardage existant au niveau des antennes plutôt qu'une intégration dans de fausses cheminées. - NM attire l'attention des opérateurs sur les cas de rehaussement par bardage encadré par la PLUM, qui peuvent donner l'impression d'un nouvel étage à l'immeuble et faire l'objet d'un refus de DP par les services de l'urbanisme ( <i>cas de DP refusées route de Vertou à Nantes pour ce motif</i> )

## 1.2 SITES EXISTANTS FAISANT L'OBJET D'UNE EVOLUTION PHYSIQUE ET/OU LOGICIELLE

Communes	Adresse	Référence Site	Opérateur
INDRE	Place du Prieuré	00004541MI7-22	ORANGE
LES SORINIÈRES	Z 1 NICOLLE/\U L ENDRUERE SORIN	00000212M12-21	
NANTES	24 Boulevard Président René Coty	00000346MI7-18	
	36 Y Boulevard Gabriel Guist Hau	00028513MI7-21	
SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE	Rue du Capitaine Sevestre Eglise	00000107MI7-19	

## 2. POINTS D'AVANCEMENT GENERAUX / ACTUALITES...

- **FREE Mobile**

- Monsieur Clément ARNOUX, Chargé de Recherche et Négociation, nous informe de son départ de la société.

- **REFUS DECLARATION PREALABLE**

- FREE Mobile fait état de nombreux refus de DP de la part du service de l'urbanisme réglementaire de la ville de Nantes et demande qu'un travail soit réalisé avec ce service pour mieux appréhender les règles d'intégration attendues de la ville afin d'aider la société à mieux répondre à ses attentes. Cette demande est également partagée par BOUYGUES et SFR. Les opérateurs souhaitent par ailleurs que les motifs de refus émis par le service urbanisme soient mieux explicités afin de permettre aux opérateurs de mieux orienter les DP soumises à ce service. Les opérateurs souhaitent par ailleurs que les accusés de réception soient systématiquement transmis à réception des DP ou des pièces complémentaires sollicitées par la ville de Nantes. **La mission ANT va organiser une rencontre avec le service de l'urbanisme de Nantes pour étudier comment les processus d'instruction et le niveau d'information des opérateurs peuvent être améliorés.**

Le Guichet Unique ANT de Nantes Métropole rappelle que les services de la DUR proposent, depuis toujours, **une aide à la constitution des dossiers** qui peut parfaitement être sollicitée, à travers un rdv dédié, pendant la durée de la phase d'avant-projet (*TO - durée max 3 mois - Art. 2.3.2 de la Charte*).

Dès le début d'un projet, la direction de l'urbanisme réglementaire de la Ville de Nantes peut être interpellée. Cette dernière renseigne gratuitement sur la réglementation, les procédures et démarches et peuvent aussi et entre-autres, apporter des conseils utiles sur la bonne insertion du projet dans le paysage,

- Plus d'informations sur le site de Nantes Métropole, à l'adresse : <https://metropole.nantes.fr/permis-construire#serviceTocEntry0>

**Cordonnées :**

**Direction de l'urbanisme réglementaire**

5, rue Vasco de Gama (quai Magellan), 44 000 Nantes  
 Tram 2 ou 3 : arrêt Aimé-Delrue / Busway 4 : Cité des Congrès  
 Du lundi au vendredi de 8h30 (sauf le mercredi à 9h) à 12h et de 14h à 17h  
 Tél. : 02 40 41 59 55

• **BASSE-GOULAINÉ :**

- permanence d'information le 07/12 pour le hameau des Vallées
- visite technique de l'église prévue le 12/12 avec les 4 opérateurs et leurs aménageurs. Orange, Free Mobile et Bouygues Telecom sont a priori intéressés pour devenir opérateur leader sur ce projet.

**3. PROCHAINS COMITES TECHNIQUES INTERCOMMUNAUX 2024**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	décembre
<b>MARDI</b>											
09	06	12	02	07	04	02	-	03	01	05	03
<b>DATE LIMITE DEPOT DIM</b>											
22/12/23*	23/01/24	27/02/24	18/03/24	22/04/24	21/05/24	18/06/24	-	20/08/24	17/09/24	21/10/24	19/11/24

*Ce calendrier tient compte des vacances scolaires et jours fériés.*

- Le Guichet Unique ANT propose d'arrêter au plus tard la liste des DIM à mettre à l'ordre du jour, **15 jours calendaires avant la date du CTI** et rappelle que les DIM, adressés simultanément à la commune et au guichet unique ANT, doivent obligatoirement être d'accompagnés (*en PJ séparée*) :
  - des simulations d'exposition aux champs électromagnétiques;
  - des accords de principe des propriétaires/bailleurs, ou à défaut des déclarations signées par les opérateurs attestant de ces accords, qui demeureront **confidentiels**.

A noter qu'il est toujours possible d'organiser des CTI dédiés ou restreints entre deux CTI réguliers. Ils sont organisés à titre exceptionnel au vu du volume de projets présentés par les exploitants d'infrastructures radioélectriques et dans l'objectif de fluidifier leurs traitements. Ces comités sont animés par le guichet unique de Nantes Métropole avec la participation de la ou les communes hôtes.